

Nourrir notre monde

Systeme alimentaire territorial (SAT)

Portrait Diagnostique de la souveraineté alimentaire dans la MRC de Coaticook

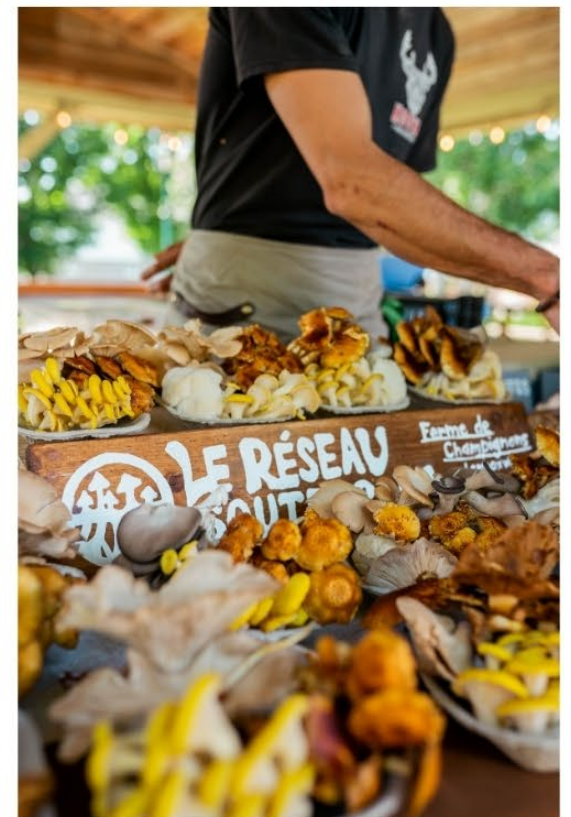


Table des matières

1. Mot du comité de pilotage	3
2. Historique	3
2.1 Mise en contexte	3
2.2 Quelques définitions	6
3. Vision et objectifs	11
3.1 Vision	11
3.2 Le droit à l'alimentation.....	11
3.3 Quantifier l'autonomie alimentaire.....	12
4. Ce que le PDZA révèle sur le Système Alimentaire	13
4.1 Valorisation du territoire productif	13
4.2 Transformation grâce à des entreprises prospères et responsables.....	14
4.3 Distribution et mise en marché de proximité	15
4.4 Consommation locale et littératie alimentaire.....	15
4.5 Réduction du gaspillage alimentaire	16
4.6 Gouvernance	17
5. Processus de mise en œuvre.....	18
6. Plan d'Action	19
7. Conclusion	20
ANNEXE —Idées de projets en cours/d'actions potentielles ressorties lors des consultations.....	22

1. Mot du comité de pilotage

Ce portrait est avant tout le reflet d'une démarche profondément humaine, portée par des partenaires généreux de leur temps, de leurs idées et de leur engagement. Depuis plus d'un an, de nombreuses personnes issues des milieux agricole, communautaire, institutionnel et municipal ont contribué avec cœur à cette réflexion collective. Dès les premières rencontres, il a été facile d'avancer ensemble : chacun y mettait du sien, dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de collaboration qui a grandement enrichi la démarche.

La MRC de Coaticook s'est sentie bien épaulée et accompagnée tout au long du processus. Cette mobilisation témoigne de la force de notre milieu et de la volonté partagée de bâtir quelque chose de concret, d'utile et de porteur pour notre territoire. Le projet de Système alimentaire territorial est plus qu'un exercice de planification : c'est une démarche rassembleuse, ancrée dans nos réalités, *nos savoir-faire et notre désir commun de nourrir notre monde de façon plus locale, plus solidaire et plus résiliente.*

2. Historique

2.1 Mise en contexte

C'est en 2024 que l'idée de la démarche SAT a officiellement commencé à germer grâce à une proposition de la CDC, des bases solides posées par le Forum *S'unir pour nourrir* d'octobre 2023, la présence d'acteurs mobilisés et grâce au rayonnement provincial du projet Viande solidaire.

Lors des dernières consultations (SADD, PC, PDZA, PRMHH, PFM-MADA, etc.) réalisées par la MRC avec les organismes, les partenaires et les citoyens, quelques éléments clés ressortent dont la multifonctionnalité de l'agriculture. Elle est au cœur de l'identité, de l'économie et des paysages du territoire. Au-delà de sa fonction de production, elle peut générer de nombreuses externalités positives autant sur les plans économiques, sociaux et environnementaux, en contribuant à la vitalité des communautés, à l'occupation dynamique du territoire, à la qualité des milieux de vie et à la résilience du territoire. Dans ce contexte, le SAT souhaite mieux reconnaître, valoriser et renforcer ces retombées, tout en répondant à des enjeux concrets comme l'accès à une alimentation locale, saine et solidaire, l'autonomie alimentaire, la littératie alimentaire et l'optimisation du cycle de vie des aliments.

La MRC de Coaticook est reconnue pour la richesse de son territoire et le dynamisme de ses entreprises agricoles. En effet, 87 % de sa superficie se situe en zone agricole et ce sont près de 40 000 hectares qui sont en culture. Le territoire compte 579 entreprises agricoles qui génèrent des revenus annuels totalisant 224,5 millions de dollars. À cela s'ajoutent les retombées du secteur de la transformation agroalimentaire, dont l'emblème local est la Laiterie de Coaticook.

Consciente de l'importance stratégique de ce secteur pour son développement économique, social et environnemental, la MRC, en partenariat avec plusieurs acteurs de la région, a mis à jour son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2025 et poursuit la mise en œuvre de son projet Signature Innovation, axé sur le thème de la résilience bioalimentaire et forestière : Une MRC et des producteurs résilients.

Ce développement agroalimentaire s'appuie également sur un solide écosystème d'innovation, de recherche et de transfert de connaissances. Plusieurs institutions locales d'envergure y contribuent activement, notamment le Centre régional intégré de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA) (formation), le Centre d'Innovation Agricole (CIAgricole) (recherche et développement) ainsi que le Cégep de Sherbrooke (formation).

Paradoxalement, bien que la MRC de Coaticook soit reconnue pour la vitalité de ses productions agricoles et de son secteur agroalimentaire, une part de sa population est confrontée à des enjeux d'insécurité alimentaire. En 2024-2025, pour le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB), ce sont 1 726 dépannages alimentaires qui ont été remis à 446 ménages, représentant 537 adultes et 184 enfants. Ce sont également 298 paniers de Noël qui ont été distribués à 337 adultes et 127 enfants, soit une augmentation globale de 11 % par rapport à l'année précédente. Le CAB est un des organismes offrant le service de dépannage alimentaire, et à cela s'ajoutent le Carrefour jeunesse-emploi (CJE), la Maison de la famille (MDF), la Maison des jeunes (MDJ), la Maison Séjour, L'Éveil : Ressource communautaire en santé mentale et le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC). Ensemble, ils offrent une diversité de services complémentaires : distribution de repas préparés, soupes populaires, cuisines collectives, repas communautaires, ateliers culinaires, distribution de cartes cadeaux d'épicerie et programmes de soutien alimentaire en milieu scolaire. Ces initiatives, coordonnées en partie par la Corporation de Développement Communautaire (CDC) et la Société d'Aide au Développement des Collectivités (SADC), témoignent oui, de la présence d'un filet de sécurité alimentaire tissé par de nombreux acteurs du milieu, mais il demeure fragmenté et sa portée reste limitée face à l'ampleur des besoins sur le territoire.

Une étude réalisée en Estrie¹ sur l'offre de services en aide alimentaire des organismes communautaires démontre que les populations présentant des indices de défavorisation matérielle plus élevés sont davantage à risque d'insécurité alimentaire. Or, selon cette étude, plus de la moitié des municipalités de la MRC présentent des niveaux de défavorisation matérielle élevée, ou se situent à la limite de tels seuils. Le lien entre la capacité de production locale et l'accès à ces aliments pour certaines populations vulnérables se trouve ainsi fragilisé par le système économique en place.

Le Québec est, à l'instar d'autres régions du monde, confronté à d'importants bouleversements socioécologiques et socioéconomiques, au premier rang desquels figurent les changements climatiques. Dans ce contexte, les municipalités régionales de comté (MRC) sont appelées à adapter leur développement territorial afin de répondre à ces nouveaux enjeux. Ainsi, la MRC de Coaticook doit assurer l'arrimage de ses orientations avec les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), qui visent à structurer le développement du territoire québécois de manière durable, cohérente et adaptée aux réalités régionales. Dans cette perspective, la MRC doit procéder à la mise à jour de son Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), en veillant à l'intégration et à la cohérence de l'ensemble des planifications sectorielles existantes sur son territoire, dont son PDZA, son Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et son Plan climat (PC) en cours de réalisation.

On constate que les pressions et les défis auxquels font face les territoires municipaux du Québec entraînent une multiplication des planifications locales. Cette situation rend parfois difficile l'atteinte d'une cohérence globale, ainsi que la création de liens clairs entre celles-ci. Elle peut également mener à un dédoublement de certaines actions mises en place.

C'est dans ce contexte particulier que la MRC propose de mettre en place une gouvernance plus structurante pour le milieu. Celle-ci permettrait de créer des ponts entre les différentes planifications du territoire pour ainsi reconstituer une vision d'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, dans une réflexion plus large d'autonomie alimentaire régionale.

La MRC souhaite assurer la complémentarité des actions mises en place sur son territoire au sein d'un système alimentaire territorial (SAT), afin de fédérer les différentes initiatives du milieu ayant un impact sur ce système. Pour ce faire, la mise en place d'une

¹ ÉTUDE PARCOURS, PORTRAIT DE L'OFFRE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN AIDE ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

gouvernance alimentaire apparaît nécessaire, dans le but d'établir une collaboration structurante, harmonieuse et efficace entre les diverses parties prenantes.

La mise en place d'une gouvernance locale au sein d'un SAT ne vise pas à créer une nouvelle structure, mais plutôt à offrir un lieu d'échange et une nouvelle façon d'interagir entre les acteurs. Elle permet ainsi de tisser des liens forts et durables, afin de porter une vision commune des enjeux alimentaires locaux, lesquels sont au cœur du développement de la MRC de Coaticook. Cette vision a été élaborée en collaboration avec les acteurs du milieu dans le cadre de la démarche SAT sur le territoire de la MRC.

2.2 Quelques définitions

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un objectif collectif. Elle existe lorsque toutes les personnes ont, en tout temps, un accès physique, économique et social à une alimentation suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable, dans des conditions dignes et durables. Elle renvoie à l'organisation des systèmes alimentaires, des environnements et des politiques publiques et non à la situation individuelle des ménages. Concrètement, elle implique :

- un accès physique et économique à des aliments suffisants, sains et nutritifs ;
- une alimentation satisfaisante sur les plans nutritionnel, personnel et culturel ;
- l'accès à une information simple, fiable et objective pour faire des choix alimentaires éclairés.²

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire des ménages désigne l'accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières. L'expérience de l'insécurité alimentaire peut aller de la crainte de manquer de nourriture avant d'avoir de l'argent pour en acheter d'autres, à l'incapacité de s'offrir une alimentation équilibrée, en passant par le fait d'avoir faim, de sauter des repas et, dans des cas extrêmes, de ne pas manger pendant des jours entiers en raison d'un manque de nourriture et d'argent pour acheter de la nourriture.³ Elle constitue un important marqueur des inégalités sociales de santé et ne peut être résolue par l'aide alimentaire seule. Les données du [Bilan-faim 2025](#) mettent en lumière l'ampleur de cet enjeu autant :

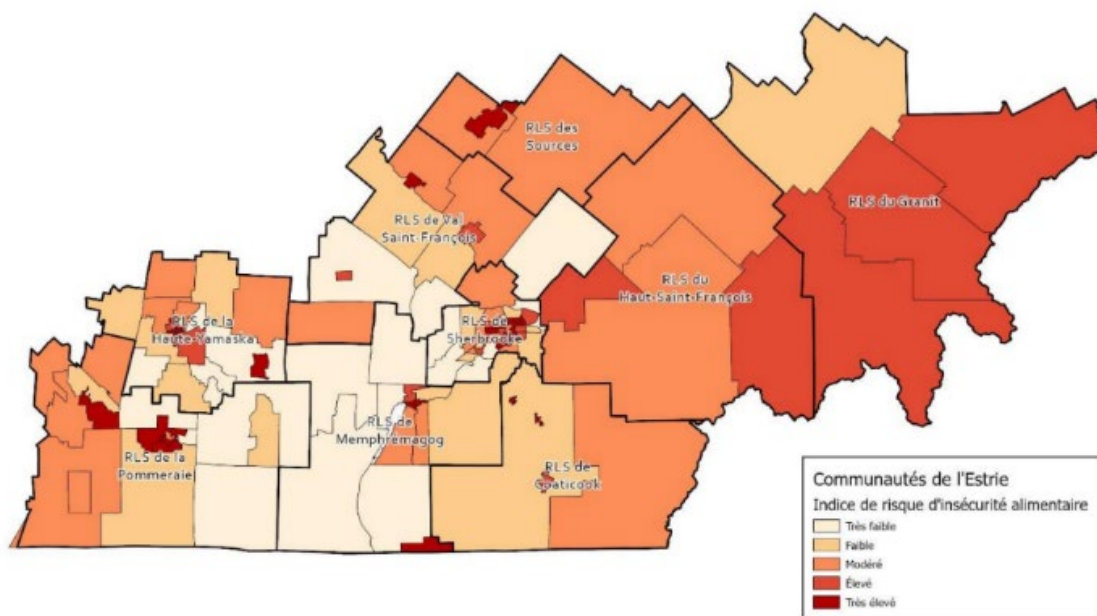
² [Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale](#)

³ [Linsecurite-alimentaire-des-menages-au-Canada-2022, PROOF, University of Toronto](#)

- Au Québec : Depuis 2019, le niveau d'insécurité alimentaire est en hausse au Québec. Il est passé de 10,9 % en 2019 à 19,8 % en 2023. Il s'agit d'une augmentation de 81,7 % en 4 ans. En 2023, c'était plus de 1,7 million de personnes qui étaient en situation d'insécurité alimentaire au Québec.⁴
- Qu'en Estrie : 164 964 demandes d'aide alimentaire, 8 713 personnes aidées chaque mois (+ 40 % depuis 2023)
- Que dans la MRC de Coaticook : 1 726 dépannages, 721 personnes aidées (537 adultes et 184 enfants) (+ 11 % depuis 2024)

On note un niveau de risque accru de vivre de l'insécurité alimentaire sur les territoires, ayant une plus forte présence de ménages locataires, de personnes vivant seules, de population à faible revenu et auquel s'ajoute une vulnérabilité particulière pour les familles monoparentales dirigées par une femme. On constate aussi que les plus jeunes semblent plus touchés par l'insécurité alimentaire que leurs aînés et que les femmes sont plus touchées que les hommes.⁵

Figure 6. Communautés de l'Estrie selon leur niveau de risque estimé d'insécurité alimentaire (indice combiné)



⁴ [Observatoire québécois des inégalités](#)

⁵ [Vision Santé Publique - L'insécurité alimentaire en Estrie, Décembre 2023](#)

Système alimentaire territorial (SAT)

Le système alimentaire territorial mobilise une diversité d'acteurs motivés à renforcer sa résilience, notamment en soutenant l'autonomie alimentaire et en favorisant un accès équitable à une saine alimentation en tout temps pour l'ensemble de la population. Il repose sur 5 maillons : production, transformation, distribution, consommation et valorisation. Construire un SAT implique ainsi d'intervenir sur l'organisation collective du système alimentaire, ce qui a des impacts sur la sécurité alimentaire des communautés. Ainsi, le SAT constitue un levier d'action structurant à l'échelle territoriale, permettant notamment de réduire de façon durable les inégalités d'accès aux aliments.⁶

Autrement dit, les interventions associées aux SAT, telles que la valorisation du potentiel nourricier, le développement des circuits courts, la réduction du gaspillage alimentaire et la diversification des modes de mise en marché, participent à bonifier l'écosystème alimentaire. Elles contribuent ainsi à le rendre plus équitable, plus cohérent et davantage résilient face aux enjeux socioéconomiques et environnementaux.⁷

La section suivante vise à illustrer les inégalités d'accès à l'alimentation sur le territoire afin de démontrer l'importance de poursuivre la démarche du SAT. L'identification des déserts alimentaires et des zones de faible accès met en lumière les secteurs où les conditions d'accès physique et économique aux aliments sont plus limitées et vient ainsi appuyer l'importance d'intervenir à travers le développement des SAT pour améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle locale.



⁶ Vivre en Ville. [Bâtir des communautés nourricières pour une alimentation responsable](#)

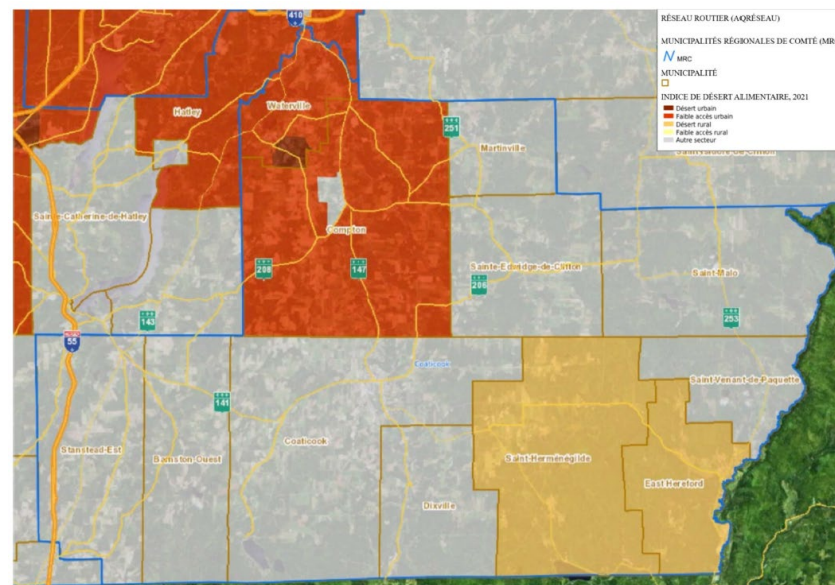
⁷ Forum SAT. [Tissés serrés : Le maillage pour renforcer les systèmes alimentaires territoriaux](#)

Accessibilité

L'**accessibilité géographique** réfère à la proximité spatiale des lieux d'approvisionnement alimentaire comme la distance, le temps de déplacement et la disponibilité du transport. L'**accessibilité physique**, quant à elle, renvoie à la capacité concrète d'une personne à se procurer des aliments, incluant la mobilité, les limitations fonctionnelles et les contraintes de transport individuel.⁸ L'accessibilité géographique à des aliments sains et suffisants est un des facteurs influençant la sécurité alimentaire des ménages. Selon les données de 2021, disponibles sur le site de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), dans la MRC de Coaticook, on retrouve une zone de désert alimentaire rural, une zone de faible accès urbain et une zone de désert alimentaire urbain.

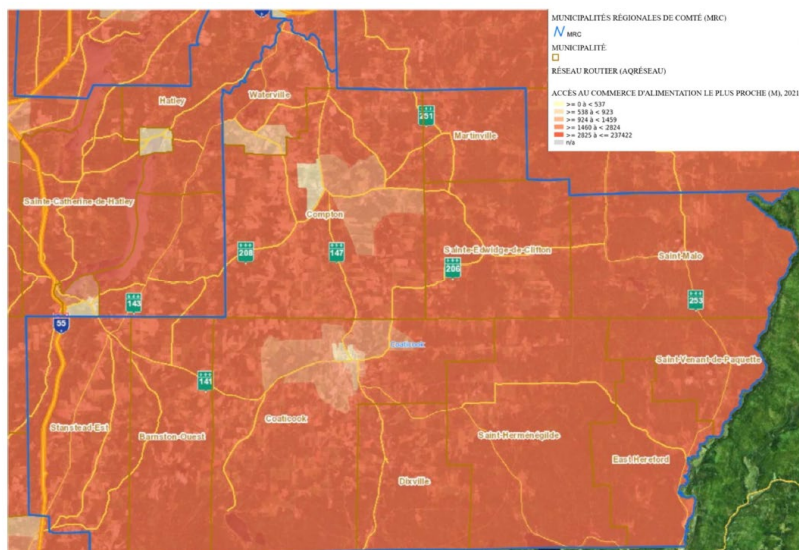
Désert alimentaire

Le **désert alimentaire** est un secteur présentant un faible accès à des commerces d'alimentation offrant des aliments de haute valeur nutritive (épiceries, supermarchés, marchés publics, etc.), c'est-à-dire une aire de diffusion dans laquelle les résidences sont situées en moyenne à plus de 1 kilomètre d'un commerce d'alimentation en milieu urbain et à plus de 16 kilomètres en milieu rural, et caractérisé par une défavorisation matérielle très élevée.⁹



⁸ Nourrir tous les milieux, [Vivre en ville P.15](#)

⁹ CIUSSS de l'Estrie — CHUS. (2023). [L'insécurité alimentaire en Estrie \(Vision santé publique, p. 9 pages\)](#).



Le **faible accès** urbain est un secteur où la distance moyenne séparant les lieux de résidence et le plus proche commerce d'alimentation est d'un kilomètre ou plus en milieu urbain ; de seize kilomètres ou plus en milieu rural.

Bien que certaines zones de la MRC de Coaticook ne soient pas identifiées comme des déserts alimentaires ni comme des secteurs de faible accès, la carte suivante met toutefois en évidence que, pour la majorité du territoire, une distance de plus de 2,8 km doit être parcourue pour atteindre le commerce d'alimentation le plus près.¹⁰

Panier à Provisions Nutritif et Économique (PPNE)

Le PPNE est un outil développé par Alima, Centre de nutrition sociale périnatale, qui permet d'estimer le coût d'une épicerie équilibrée de base couvrant les besoins nutritionnels de la population, à partir de relevés de prix réalisés dans les épiceries. Il constitue un indicateur concret de l'accessibilité économique aux aliments sur un territoire donné. *Un [projet-pilote réalisé en Estrie](#) par l'Observatoire estrien du développement des communautés (l'OEDC) montre que dans la MRC de Coaticook, le coût mensuel du PPNE pour une famille type¹¹ s'établissait à **1 337 \$** en janvier 2025, représentant **16,9 %** du revenu annuel médian : une proportion qui témoigne d'une pression budgétaire persistante sur les ménages du territoire. Faits intéressants de cette étude : Dans la MRC de Coaticook, les protéines animales étaient parmi les plus dispendieuses en Estrie, soit 16,80 \$/kg, par rapport à la moyenne de 15,12 \$/kg. C'est, en effet, l'une des 3 MRC de l'Estrie où le PPNE est le plus dispendieux alors que les revenus y sont moins importants. L'impact sur les ménages varie donc fortement selon le niveau de revenu de chaque milieu.*

¹⁰ Institut national de santé publique. Géoportail de santé publique du Québec. Consulté le 8 mai 2026.

¹¹ Une famille type est composée d'un homme (31 à 50 ans), d'une femme (31 à 50 ans), d'un garçon (14 à 18 ans) et d'une fille (9 à 13 ans).

3. Vision et objectifs

3.1 Vision

Nous aspirons à un système alimentaire territorial ancré dans la résilience, la transition socioécologique et la valorisation des savoir-faire agricoles, où les citoyens, les productrices et les producteurs avec l'ensemble des parties prenantes coconstruisent des liens durables autour de l'alimentation locale. En mutualisant les ressources pour sortir du travail en silo, nous souhaitons stimuler la transformation, la consommation et la reconnaissance des produits issus de notre territoire nourricier et favoriser l'accessibilité physique et économique aux aliments de la région pour toute la population.

Grâce à une gouvernance inclusive et pérenne, le SAT devient un moteur d'innovation, de cohésion sociale et de développement économique au cœur de la MRC de Coaticook.

3.2 Le droit à l'alimentation

Tous les projets mis en œuvre dans le cadre du SAT s'appuient sur les valeurs du [droit à l'alimentation](#). Ce droit fondamental, promu par l'[Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture \(FAO\)](#) et porté au Québec par le [Regroupement des cuisines collectives du Québec \(RCCQ\)](#), reconnaît que chaque personne doit pouvoir accéder à une alimentation adéquate, suffisante et durable.

Pour traduire ce droit en actions concrètes, le RCCQ [revendique l'adoption d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation](#). Loin d'être un simple engagement symbolique, une telle loi représente un levier de transformation réelle et structurelle de nos systèmes alimentaires. Elle offrirait la possibilité de :

- garantir à toutes et à tous un accès suffisant à une alimentation adéquate et durable ;
- soutenir nos productrices et producteurs locaux ;
- renforcer la résilience de nos communautés ;
- se donner collectivement les moyens de nourrir notre monde de manière souveraine et équitable.

3.3 Quantifier l'autonomie alimentaire

Il serait intéressant d'évaluer l'autonomie alimentaire¹² actuelle de la MRC de Coaticook afin de mieux orienter les actions du SAT. Bien que le concept d'autonomie alimentaire ne fasse pas consensus, les chercheurs s'entendent pour dire qu'il renvoie à différentes notions — autarcie, autosuffisance, souveraineté et sécurité alimentaire — qui ont toutes en commun « la recherche d'une certaine autonomie, soit de décision, soit de résultat, pour les entités concernées, que ce soit à l'échelle d'un pays, d'une région ou encore d'une exploitation agricole » (Cirano, 2020). Dans une perspective plus opérationnelle, l'autonomie alimentaire peut aussi être comprise comme « la capacité de subvenir aux besoins alimentaires d'une population locale, de maintenir la diversité de l'offre et de permettre un accès facile aux produits pour tous » (UPA, 2020).

Plusieurs approches existent pour ce faire : du simple taux d'autosuffisance alimentaire — qui compare la production locale à la consommation — aux modèles plus complexes de type *foodshed*, qui intègrent les superficies agricoles disponibles, les besoins nutritionnels de la population, les rendements et les distances logistiques. Les meilleures pratiques scientifiques actuelles recommandent d'ailleurs des approches hybrides, analysant l'autonomie par groupes alimentaires (légumes, protéines, céréales, produits laitiers, etc.) tout en intégrant des indicateurs de résilience tels que la dépendance aux importations, la capacité de stockage et la transformation locale. Dans le contexte québécois, où peu d'indicateurs territorialisés et normalisés existent à l'échelle des MRC, une telle démarche représenterait un apport significatif pour guider une planification alimentaire cohérente, réaliste et ancrée dans les forces et les limites productives du territoire. Quelques articles intéressants pourraient nous servir de base pour arriver à développer notre indicateur territorial.¹³

¹² [Relance de l'économie et autonomie alimentaire, Éléments de Réflexion](#)

¹³ [Zasada et al.](#), [Sylla et al.](#), [Vicente-Vicente et al.](#), [Ostry & Morrison](#)

4. Ce que le PDZA révèle sur le Système Alimentaire

Le PDZA décrit un territoire à forte vocation agricole, où le système bioalimentaire est déjà structuré, mais en transformation. Il met en évidence un potentiel important de développement territorial intégré, tout en soulignant des enjeux critiques liés à la relève, à l'accès à la terre et à la création de valeur locale. Dans une lecture en système alimentaire territorial, il révèle une chaîne agroalimentaire relativement complète, mais où les 5 maillons du système alimentaire ne sont pas encore totalement bien connectés entre eux.

Les productrices et producteurs agricoles de la MRC possèdent 70 000 hectares de terrain, soit plus de 50 % du territoire. Selon eux, le lien entre la production agricole et le fait d'avoir des aliments à consommer est brisé. Au quotidien, les citoyens ne réalisent généralement pas que l'agriculture est une activité essentielle pour répondre au besoin de base qu'est l'alimentation. L'enjeu de l'autonomie alimentaire a fait surface pendant la pandémie, mais est vite retombé dans l'oubli. Il est temps de reconnaître pleinement la contribution essentielle de nos productrices, producteurs et de leurs employé-es : des femmes et des hommes qui assument une charge de travail exigeante, physiquement et psychologiquement, souvent dans l'isolement, et qui méritent une reconnaissance sincère de leur rôle nourricier fondamental.

4.1 Valorisation du territoire productif

Le territoire repose sur une base agricole solide et diversifiée, composée de 579 entreprises agricoles. La production est structurante pour l'économie locale et inclut à la fois des productions traditionnelles et des activités émergentes orientées vers la diversification. Toutefois, la pression sur les terres agricoles et les enjeux d'accès à la relève fragilisent la pérennité de certaines exploitations.

En date d'aujourd'hui, si on regarde le poids de la MRC de Coaticook par rapport à l'Estrie, nos entreprises agricoles :

- représentent 14,4 % du total d'entreprises agricoles (579/4034)
- occupent 13,1 % de la zone agricole estrienne (116 685 hectares/888 000 hectares)
- mais arrivent à générer annuellement près de 18 % des revenus estriens (soit plus de 224,5 M\$/1 264 M\$).

Ceci présente un fait particulièrement intéressant : on peut supposer que nos entreprises agricoles ont une productivité plus grande et une plus grande efficacité dans l'utilisation de leur terre pour générer un revenu. Le tout, principalement dans le secteur laitier (184

entreprises), mais aussi dans les secteurs fourragers (73 entreprises), acéricoles (64 entreprises) et des bovins de boucherie (63 entreprises).¹⁴

4.2 Transformation grâce à des entreprises prospères et responsables

Le PDZA souligne un potentiel de développement encore sous-exploité en transformation alimentaire. On observe une volonté claire de renforcer la valeur ajoutée locale par la transformation des produits agricoles sur le territoire, afin de capter davantage de retombées économiques localement et de soutenir la diversification des revenus agricoles. Dans un contexte où les espaces à vocation strictement commerciale ou industrielle sont très rares sur le territoire, il faut reconnaître que l'implantation d'entreprises de transformation en zone agricole demeure fortement encadrée par les règles de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Cela commande un accompagnement rigoureux des promoteurs afin de s'assurer, dès le départ, de la faisabilité réglementaire des projets et de leur capacité à se développer de façon durable, dans une perspective de vitalité économique, de pérennité des entreprises et de qualité de vie pour les personnes qui y travaillent.

Le Conseil de l'Industrie Bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) a réalisé en 2025 une [étude sur les besoins en entreposage et en transformation](#) auprès de 166 répondants (production, transformation, organismes communautaires, entreprises en démarrage ou établies, etc.). Plus de 60 % des répondants anticipent une augmentation de leurs besoins d'ici les cinq prochaines années, alors que l'offre existante demeure fragmentée, peu visible et souvent mal adaptée aux réalités des petites entreprises. L'étude met en lumière un paradoxe important : malgré les coûts élevés, la majorité des répondants préfèrent investir dans leurs propres installations, notamment parce que 80 % d'entre eux ne connaissent pas les ressources mutualisées disponibles sur leur territoire. Les résultats soulignent que la mutualisation représente une piste prometteuse, mais encore peu utilisée en raison de freins logistiques, économiques, réglementaires et culturels.

- 63 % des répondants réalisent déjà des activités de transformation dans leurs propres installations ;
- Seulement 8 % utilisent des installations louées ;
- 91 % accepteraient une location seulement à moins de 50 km de leur entreprise.

¹⁴ Les données estriennes sont tirées du [Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2023](#) et les données pour Coaticook ont été prises dans la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles (MAPAQ; Extraction 2026-03)

Le rapport recommande ainsi de mieux faire connaître les infrastructures existantes, de soutenir des projets mutualisés, flexibles et d’offrir un accompagnement stratégique, juridique et financier pour favoriser des modèles adaptés aux réalités régionales.

4.3 Distribution et mise en marché de proximité

Le PDZA aborde la distribution principalement à travers son Chantier 5 — Mise en marché. Actuellement ce sont 32 % de nos entreprises (186 entreprises) qui ont une offre en vente directe au consommateur : kiosque à la ferme, autocueillette, marché public, etc. C’est légèrement sous la moyenne estrienne qui est de 40 % (7MRC) et de 36 % (9MRC). On dénombre 45 entreprises qui transforment leur propre production, principalement pour les produits de l’érable (autre que le sirop), les fruits et légumes, les boissons alcoolisées ainsi que la viande.¹⁵

L’élargissement de l’offre de transport à la demande à l’ensemble du territoire, prévu dès janvier 2027 en partenariat avec Actibus, représente un levier concret pour améliorer l’accès physique aux aliments sains, particulièrement pour les populations plus éloignées ou en situation de vulnérabilité.

Malgré tous les efforts déployés pour améliorer l’accès physique et géographique, il est important de souligner que l’accès économique des ménages constitue une limite majeure à la sécurité alimentaire. Les données du [Baromètre de la consommation responsable 2025](#) montrent clairement que, dans un contexte inflationniste, les ménages modifient leurs habitudes d’achat pour réduire leurs dépenses alimentaires, notamment en se tournant vers les rabais, les produits plus abordables, les marques maison et les commerces moins chers. Certaines initiatives favorisant l’accès économique à des aliments locaux existent sur le territoire, dont les œufs de la ferme Bec-o-Lanctôt à Compton qui offre leurs œufs en format économique directement au kiosque à Compton, et d’autres comme la [carte Proximité](#), pourraient se développer grâce au SAT.

4.4 Consommation locale et littératie alimentaire

La consommation locale est en progression dans la MRC de Coaticook, soutenue par une identité territoriale forte, une multiplication des initiatives de proximité et une offre de plus en plus diversifiée de produits locaux. L’agrotourisme contribue également à cette

¹⁵ Fiche d’enregistrement des exploitations agricoles (MAPAQ ; Extraction 2026-03)

dynamique en valorisant les produits du territoire et en sensibilisant les consommateurs à l'agriculture de proximité. Le territoire compte notamment deux marchés publics, à Waterville et à Compton, ainsi qu'un point de dépôt au CRIFA pour les paniers de légumes d'hiver des Bio Locaux des Cantons.

Cette dynamique repose aussi sur l'amélioration de la littératie alimentaire ou le développement des compétences alimentaires, qui comprend la connaissance des aliments, de leur origine, de la manière de les choisir, de les préparer et de les apprécier. Elle comprend également l'apprentissage des impacts de l'alimentation sur notre santé et sur l'environnement.¹⁶

À cet égard, le Centre d'action bénévole de la région de Coaticook occupe une place centrale dans le développement des compétences alimentaires de la population. En 2024-2025, 21 groupes de cuisines collectives étaient actifs dans la MRC, témoignant d'un ancrage solide des actions de développement des compétences et de l'autonomie alimentaires.

Parmi les initiatives inspirantes portées par le CAB, le projet **Club des P'tits Chefs**, destiné aux enfants de 3 à 10 ans, propose des boîtes livrées à domicile contenant une recette adaptée ainsi que du matériel de cuisine. En 2023-2024, 450 boîtes ont été distribuées à 68 familles. Le projet a ensuite évolué, en 2024-2025, vers un format trimestriel de trois boîtes par année, renforçant ainsi l'accès à des activités culinaires à domicile. En milieu scolaire, deux écoles ont également offert des ateliers à plus de 150 élèves, tandis que des mesures complémentaires, comme la distribution de 75 kits de légumes à très petit prix en collaboration avec le CRIFA et la tenue d'activités intergénérationnelles, ont permis de soutenir à la fois les compétences culinaires, l'accès à des aliments et le lien social.

Parallèlement, les besoins demeurent importants. En 2024-2025, la demande pour les services de la Popote roulante a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente. Un total de 24 376 repas, dont 2 615 repas congelés, ont ainsi été servis à 250 personnes. Dans l'ensemble, ce portrait témoigne à la fois d'un intérêt réel pour l'alimentation de proximité et de l'importance de continuer à renforcer les conditions qui soutiennent une consommation locale accessible, durable et ancrée dans les milieux de vie.¹⁷

4.5 Réduction du gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des matières résiduelles constituent un levier important du Système alimentaire territorial, à la fois sur les plans environnemental, social et économique. À l'échelle québécoise, les [données de RECYC Québec](#)

¹⁶ [Coalition pour une saine alimentation scolaire](#)

¹⁷ [CAB Rapport activités 2024-2025](#)

rappellent l'ampleur des pertes alimentaires tout au long de la chaîne, ce qui souligne l'importance d'agir localement pour mieux récupérer, redistribuer et valoriser les surplus. Dans cette perspective, un portrait du territoire est actuellement en réalisation avec le Centre Universitaire de Formation en Environnement (CUFE) de l'Université de Sherbrooke afin de mieux comprendre les flux, les pratiques existantes et les occasions d'intervention dans la MRC de Coaticook.

Le territoire peut déjà s'appuyer sur des initiatives inspirantes, dont le [projet Viande Solidaire](#), véritable fleuron issu de la MRC. Ce projet illustre concrètement le potentiel d'un meilleur arrimage entre production locale, transformation, solidarité et lutte contre le gaspillage. Dans le même esprit, la collaboration entre le CRIFA et le CAB autour d'une production maraîchère dédiée montre qu'il est possible de rapprocher la production locale des besoins des organismes et des services alimentaires du milieu. Ce type d'initiative permet de mieux orienter une partie de la production vers des usages collectifs, de limiter les pertes, de valoriser les récoltes et de renforcer les liens entre agriculture, formation et solidarité territoriale.

Le SAT pourra ainsi jouer un rôle structurant pour renforcer les maillages entre les acteurs, soutenir la récupération des invendus et des surplus, encourager des modèles de production dédiée et favoriser le développement de solutions durables de valorisation adaptées à la réalité du territoire.

4.6 Gouvernance

La révision du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) offre à la MRC une occasion concrète de reconnaître l'alimentation comme un enjeu structurant du territoire, au même titre que l'habitation, la mobilité ou le développement économique. Dans cette perspective, la démarche SAT fournit à la MRC des bases solides pour inscrire, dans sa planification, des choix cohérents en matière de protection du territoire agricole, d'accès de proximité aux aliments, de soutien aux infrastructures alimentaires et de développement de milieux de vie plus résilients, équitables et durables.

En effet, plusieurs planifications locales et régionales ainsi que des initiatives individuelles ont souvent des enjeux et objectifs communs. Cependant, bien souvent les porteurs de ces initiatives travaillent en silo. C'est pourquoi la mise en place d'une gouvernance SAT permettra d'allier les acteurs du milieu autour d'une vision et d'actions communes.

5. Processus de mise en œuvre

Il importe de distinguer la gouvernance du SAT de la mise en œuvre de projets portés par le SAT de la MRC. La gouvernance vise d'abord à créer des liens entre les différentes planifications et initiatives locales touchant les composantes du système alimentaire, afin de favoriser la cohérence, d'éviter les dédoublements et de maximiser les ressources existantes. Dans cette logique, le premier réflexe du SAT de la MRC de Coaticook sera de s'appuyer sur les actions déjà en place sur le territoire ; seules les actions non actuellement prises en charge par des initiatives ou planifications existantes pourront faire l'objet d'une mise en œuvre directe par le SAT. Ces actions pourraient également faire l'objet d'un soutien financier dans la mesure où elles contribuent à l'atteinte des objectifs du SAT. À cet égard, le financement SAT pourra être utilisé comme effet de levier afin de soutenir l'émergence, la consolidation ou la bonification de projets porteurs en complémentarité avec d'autres sources de financement.

L'analyse des enjeux du milieu, nourrie par des entrevues, des rencontres et des activités de concertation menées au cours des derniers mois avec les acteurs du territoire, met en lumière des besoins encore insuffisamment comblés, particulièrement en matière d'accès à des aliments sains et locaux, de littératie alimentaire et d'optimisation du cycle de vie des aliments. Les consultations réalisées dans le cadre des démarches PFM-MADA, auprès de 141 répondants dans 8 municipalités, viennent appuyer ces constats. Elles font ressortir des préoccupations liées au coût des aliments, à l'accès aux fruits et légumes, aux viandes et aux prêts-à-manger, ainsi qu'un fort intérêt pour le développement de compétences comme cuisiner, jardiner et conserver les aliments. Plusieurs citoyens ont aussi proposé des solutions collectives, telles que des jardins communautaires, des cuisines collectives et la récupération des invendus. Bien qu'ils traduisent des perceptions plutôt qu'un diagnostic exhaustif, ces résultats confirment la pertinence d'une gouvernance SAT agile et collaborative pour renforcer l'accessibilité économique aux aliments et les capacités locales en matière de souveraineté alimentaire.

Ce travail collectif a permis d'identifier plusieurs pistes d'action pour répondre aux enjeux prioritaires et de coconstruire deux chantiers porteurs qui formeront le cœur du plan d'action SAT. Un chantier regroupe plusieurs projets porteurs, plusieurs moyens d'action et plusieurs parties prenantes autour de thématiques et de problématiques communes, de manière à répondre à plusieurs enjeux de façon cohérente. Les actions qui y sont rattachées pourront évoluer selon les opportunités et les défis rencontrés en cours de mise en œuvre, ce qui rendra la démarche plus agile. Au fil du temps, la concertation au sein de la gouvernance SAT permettra d'ajuster ces chantiers, de bonifier les projets porteurs existants et, au besoin, d'en faire émerger de nouveaux.

6. Plan d'Action

Deux grands chantiers

Accès pour tous à une alimentation locale, saine et solidaire

Améliorer de façon durable l'accès à une alimentation saine, locale et abordable pour l'ensemble de la population de la MRC, en portant une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité. Ce chantier s'appuie sur une approche territoriale intégrée qui rapproche les productrices et producteurs locaux des milieux de vie et des réseaux d'aide alimentaire. Structurant et mobilisateur, ce chantier participe à bâtir un système alimentaire plus équitable, résilient et ancré dans son territoire.

Objectifs

- Augmenter l'accessibilité physique et économique aux aliments sains et locaux
- Favoriser la production dédiée de denrées agricoles locales
- Renforcer le tissu social
- Rebâtir le lien entre production et consommation
- Réduire le gaspillage alimentaire

Moyens d'action

- Créer des maillages locaux pour l'approvisionnement des organismes d'aide alimentaire et les milieux scolaires avec l'offre des productrices et des producteurs locaux
- Mettre en place un réseau de distribution alimentaire à tarification sociale et solidaire sur le territoire
- Créer des infrastructures alimentaires collectives pour la mutualisation (conditionnement, entreposage, transformation, transport)
- Mettre en place une collecte des surplus alimentaires et des invendus dans les lieux non desservis (ex. : dépanneurs)
- Renforcer la reconnaissance envers le secteur agricole

Des Cœurs villageois nourriciers

Placer l'autonomie alimentaire et le savoir agricole des citoyen·nes au cœur des municipalités. Ce chantier propose la création de noyaux villageois dédiés à une agriculture citoyenne accessible, éducative et rassembleuse rendant la MRC plus autonome, solidaire et résiliente sur le plan alimentaire.

Objectifs

- Augmenter l'autonomie alimentaire des citoyennes et des citoyens de la MRC
- Renforcer la cohésion sociale
- Maximiser l'espace pour la pratique de l'agriculture en milieu urbain
- Améliorer la qualité des milieux de vie
- Contribuer à des solutions fondées sur la nature

Moyens d'action

- Aménager des jardins communautaires, collectifs et solidaires
- Identifier et créer des pôles de production citoyens dédiés à la culture (maraichère, fruitière, etc.)
- Développer une culture de glanage et solliciter les citoyennes et les citoyens qui ne récoltent pas leurs fruits
- Ajuster la réglementation municipale et le zonage pour les projets nourriciers
- Organiser des ateliers sur l'agriculture et l'alimentation pour les jeunes (CPE, écoles, comité jeunesse, camp de jour, etc.)

7. Conclusion

La réussite du SAT reposera d'abord sur la capacité du territoire à maintenir une gouvernance agile, mobilisatrice et ancrée dans les réalités du milieu. Cette gouvernance devra favoriser la concertation continue entre les acteurs, l'arrimage entre les planifications existantes et l'adaptation des actions aux besoins évolutifs du territoire. Elle devra également permettre de reconnaître, soutenir et valoriser les initiatives déjà en place, tout en identifiant les leviers d'action les plus pertinents pour renforcer la souveraineté alimentaire territoriale.

Une autre condition essentielle de réussite réside dans la capacité du SAT à s'appuyer sur des réseaux de connaissances solides. La participation active auprès de l'Alliance SAT, espace de mise en commun des expériences entre territoires engagés dans des démarches similaires, et le lien fort avec le SAT Estrie permettra à la MRC de Coaticook de bénéficier d'apprentissages collectifs, de partager ses propres expériences et d'éviter de réinventer la roue. Dans le même esprit, le projet de recherche SAT-ADAPT mené par OURANOS représente un atout stratégique important, puisqu'il permet d'intégrer les enjeux d'adaptation aux changements climatiques au cœur de la planification alimentaire territoriale. La MRC est actuellement en communication avec les chercheurs associés à ce projet, ce qui ouvre la porte à un appui scientifique pertinent pour renforcer, à long terme, la résilience du système alimentaire face aux perturbations climatiques, économiques et sociales à venir.

Enfin, la réussite du SAT dépendra aussi de la capacité collective à inscrire la démarche dans le temps, à maintenir l'engagement des partenaires et à soutenir une mise en œuvre progressive, réaliste et évolutive. C'est cette combinaison entre ancrage local, collaboration, apprentissage collectif et vision à long terme qui permettra au SAT de devenir un véritable levier structurant pour la MRC de Coaticook.

ANNEXE — Idées de projets en cours/d'actions potentielles ressorties lors des consultations

1. Table de concertation sur la souveraineté alimentaire/Table SAT
2. Organisation d'un événement suite au : Forum s'Unir pour Nourrir
3. Camp de jour à saveur agricole Du Camp au Champ
4. Carte Proximité ou l'équivalent avec les marchés publics et cafés locaux
5. Plantation d'une forêt nourricière à Martinville
6. Idées de la consultation avec le CJE :
 - Un espace de cuisine accessible avec horaires flexibles. (Une formule distincte des cuisines collectives existantes)
 - Accessibilité et flexibilité des cuisines collectives pour les jeunes qui souhaitent améliorer leurs compétences culinaires.
 - Des jardins collectifs au centre-ville pris en charge partiellement par la municipalité
 - Un service économiquement accessible de repas à cuisiner (HelloFresh local : ingrédients et recettes fournis).
7. Mieux identifier nos entreprises ultra locales (Rafraîchir et consolider la marque Produits de la ferme ?)
8. Carte agrotouristique
9. Épicerie libre-service (Martinville)
10. Lancement d'un nouveau marché public (East Hereford)
11. Rénovation des cuisines de l'église de East Hereford pour en faire un lieu de transformation collectif
12. Projet de maraîchage solidaire (CRIFA, Cégep, CIAgricole, CAB) avec espaces de transformation et stockage
13. Soutenir le marché public de Waterville
14. Projet de dépanneur libre-service (St-Herménégilde)
15. Marie-Ève Savaria : offre de soupe (Waterville)
16. Offre de cuisine à domicile Les Casseroles d'Arianne Griegg (Martinville)
17. Grande cuisine commerciale + salle de réception dans le tout nouvel Espace Public au Parc de la Gorge